



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 293/09/2026

A L'ENTREPRISE NGOMBA-ATRATF.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 230/F.010/CAB/PROGOU/TSHA/IRIB/III/2025, conclu avec la Province de la Tshuapa, pour un montant total hors taxe dollars américains cent soixante-cinq mille quatre cent quinze, soixante-huit centimes (USD 165 415,68) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille cent cinquante-sept, nonante et un centimes (USD 1 157,91), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 01/09/2026

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBALI

Directeur Général

0000293